

COMPTE-RENDU

Présentation des projets de réaménagement de la place Jean Cayrol et d'accessibilité du tour du lac

Jeudi 13 juin 2024, Salle Sarah Bernhardt



Etaient présents :

- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Avec la participation des services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole : Mathieu Ahyerre, Yannick Rocton, Ophélie Jolys (Pôle Patrimoine Végétal et Biodiversité – Bordeaux Métropole), Sabrina Villa, Fanny Gabriel (Mairie de quartier Bordeaux Maritime)
- 49 habitants

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin remercie les participants et participantes pour leur présence. Cette réunion permet de faire un point d'étape du projet d'aménagement de la place Jean Cayrol initié par les habitants dans le cadre du budget participatif.

Il souhaite également présenter le projet accessibilité du tour de lac avec son phasage. Ces deux projets concourent à l'apaisement de l'espace public, à favoriser les mobilités douces et à renforcer la présence du végétal afin de lutter contre le réchauffement climatique.

PROJETS DE REAMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN CAYROL

La présentation du projet est jointe au présent compte-rendu.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Qu'est-ce que la prairie présentée dans le projet ? Y a-t-il des risques d'épillets ?

Y. Rocton : Ce sont des sols recouverts de gazons avec des mélanges de graines locales, laissés en jachère pour favoriser la biodiversité. Il n'y aura pas d'épillets car, en semant des graines, ils ne pousseront pas ; ils poussent aux endroits où nous ne plantons pas.

Merci pour le projet et merci à l'association de l'avoir proposé, cela va vraiment changer l'environnement de la place. Remarque sur les bancs proposés : les parents de l'école Montessori se regroupent souvent devant l'école ; il faudrait sans doute en rajouter à proximité de l'école. Les 2 bancs proposés le long du canal sont devant la résidence dont les chambres donnent sur la place.

M. Ahyerre : Je propose de laisser un seul banc devant la résidence et en déplacer un devant l'école.

Quelle protection y aura-t-il le long du canal ? Attention aux handicapés et aux enfants, notamment en vélos.

M. Ahyerre : Il y aura un chasse-roue le long du canal pour éviter les chutes de fauteuil et de personnes malvoyantes et végétation fera un obstacle naturel. Devant les bancs, la végétation sera moins haute pour laisser la vision sur le canal.

Il n'y a pas d'obligation d'installer un garde-corps, le chasse-roue servira de protection.

J'habite un logement au-dessus de la pharmacie, toutes les nuits ce sont des nuisances (bruits, regroupement, jeux de ballon contre le mur de la pharmacie, présence de marginaux, déchets tous les matins). Pourrait-on déplacer les bancs ?

M. Ahyerre : ok pour déplacer le banc le plus près de la pharmacie. Des corbeilles supplémentaires seront installées.

Au niveau du free-floating, des enfants, puis des jeunes adultes jouent avec les vélos et trottinettes et klaxonnent.

V. Maurin : le projet de végétalisation a d'abord pour objectif d'apaiser, d'améliorer le cadre de vie, les services veillent aussi à prévenir les mésusages. Les arbres devant la pharmacie atténueront les nuisances sonores, la piste sinueuse le long du canal dissuadera les deux-roues motorisées. Une place plus agréable sera certainement plus utilisée par tout type de public, ce qui favorisera une auto-régulation des usages.

Les scooters passent sur la voie le long des commerces.

V. Maurin : Le nouvel aménagement le long du canal empêchera le passage des scooters mais la voie pompiers doit être laissée totalement libre. Mais, nous allons regarder la possibilité technique pour limiter au maximum le passage des scooters.

F. Gabriel : Si on met une chaîne à l'entrée de la place, les scooters passeront quand même et le SDIS demande une voie totalement libre. La seule possibilité serait de rendre le sol moins agréable (avec des reliefs) pour au moins limiter les vitesses sans gêner les poussettes et personnes à mobilité réduite.

Serait-il possible de modifier la voie pompiers pour l'éloigner des immeubles et permettre des terrasses, une végétalisation le long de la façade ?

V. Maurin : ce sera à discuter avec le SDIS et avec l'aménageur.

Je suis propriétaire du tabac-presse et je suis inquiet car on va remettre la « faune » qu'on a dégagée de devant notre commerce, avec les nouveaux bancs. La végétalisation ok, mais il manque des places d'arrêt minute, il faudrait ajouter des places en épi.

V. Maurin : l'objectif est de réduire la place de la voiture en ville, donc il n'y aura pas de place de stationnement supplémentaire. En revanche, j'entends votre demande de mettre en valeur votre commerce et de prévenir les mésusages, ce que la suppression du banc en bois existant le long du canal va favoriser.

I. Bertin (association des habitants de l'écoquartier Ginko) : il faut des bancs pour que les personnes qui se promènent sur la place puissent se poser, mais pas en trop grande quantité pour éviter les regroupements. La place est proche de l'arrêt de tram, avec une longue allée piétonne,

il est logique qu'il y ait des bancs, mais si personne ne veut un banc devant son logement, il faut supprimer tous les bancs ! Les problèmes d'incivilité et d'insécurité méritent d'autres actions que je laisse à la police municipale et nationale.

Il y a un vrai problème de sécurité au niveau du passage piétons sur la place : est-il possible de mettre des dos d'âne à l'intersection entre la place et la venelle au niveau du passage piétons arc-en-ciel ?

V. Maurin : nous verrons si cela est possible réglementairement.

Quels types d'arbres seront plantés ? Est-il possible de mettre des barrières pour laisser passer les vélos/fauteuil roulants mais pas les scooters et que les pompiers peuvent ouvrir ? Il manque des arrêts minute et ceux qui existent ne sont pas respectés

Y. Rocton : la liste des végétaux n'est pas encore définie, mais la palette végétale choisie évite toute plantation d'arbres allergènes ou toxiques. Ce sera des arbres avec des branches hautes qui permettent de laisser une visibilité sur les commerces. Il n'y aura pas d'arbre à végétation persistante pour favoriser l'ensoleillement l'hiver (il y a plus d'ensoleillement quand les feuilles sont tombées).

V. Maurin : des bornes existent pour l'accès de la place aux livraisons des commerces, il ne peut pas y avoir de barrière au milieu de l'allée pompiers car c'est un obstacle. Des arrêts minute existent, mais nous allons tenter d'améliorer le stationnement pour les commerces avec toutes les contraintes du cours de Québec.

PROJET DE MISE EN ACCESSIBILITE DU PETIT TOUR DU LAC

La présentation du projet est jointe au présent compte-rendu.

Ce projet répond à l'obligation des communes de mettre en accessibilité leurs parcs et jardins d'ici 2026.

Budget important : 2,7 M€ pour un chemin de 4 km.

Il y aura peu de bancs dans la pinède car c'est une zone de biodiversité. Une zone spécifique avec des tables de pique-nique regroupées est prévue à côté du lac pour limiter les déchets sur l'ensemble du tour du lac.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Y aura-t-il des barbecues ?

M. Ahyerre : il sont interdits dans les forêts à cause du risque d'incendie.

Pour la première phase de travaux, quel sera l'impact sur la circulation et le stationnement ?

M. Ahyerre : seule la base-vie sera sur un parking, le reste des travaux n'occupe que la zone du tour du lac et n'a pas d'impact sur la voirie.

Est-ce une zone appelée à devenir une zone classée naturelle ?

M. Ahyerre : l'étude faune / flore est en cours. Toutes les espèces ont été recensées pendant un an, mais il n'y a pas de classement Natura 2000.

V. Maurin : c'est pour protéger les espèces que beaucoup d'espaces en bord de lac sont protégées et n'accueillent pas de cheminement. Nous limitons également les zones de pêche avec des pontons pour impacter le moins possible les berges.

Un chemin de 2,5m de large, c'est une formidable piste de rodéo !

M. Ahyerre : des potelets et clôtures vont être installés, ainsi que des chicanes aux entrées pour compliquer l'entrée des scooters et même des vélos car une piste cyclable existe à côté.

Aujourd'hui, les berges du lac ne sont pas tondues, ce qui favorise le développement des épillets : peut-on faire en sorte qu'il n'y ait plus d'épillets ?

O. Jolys : la gestion différenciée a évolué pour favoriser la biodiversité, la fauche est plus tardive et la prairie se développe, nous regarderons pour faire en sorte de limiter les risques notamment avec les épillets.

Des toilettes sont-elles prévues, ainsi que des corbeilles à côté des bancs ?

M. Ahyerre : L'installation de points d'eau et de toilettes est à l'étude. Ce projet vise à se mettre en conformité avec la réglementation d'accessibilité. Le reste sera étudié dans le cadre de l'aménagement global du tour du lac.

Des corbeilles sont bien prévues dans le projet.

CONCLUSION DE VINCENT MAURIN

Vincent Maurin remercie les participants et participantes pour toutes leurs questions et remarques, ainsi que les services de Bordeaux Métropole pour la clarté de leur réponse.

Ils invitent les habitants à se retrouver samedi 15 juin à Aloha de Printemps, place Jean Cayrol.